



## SERVICE DÉPARTEMENTAL DE POLICE DE L'EAU

# NOTICE D'INFORMATION PRÉALABLE A L'INTERVENTION SUR UN COURS D'EAU OU DES BERGES

Vous avez l'intention de :

- tailler des arbres (élagage, recépage...) ou entretenir la végétation des rives ...
- enlever des embâcles (accumulation de branchages et bois morts formant un bouchon) ou des résidus de taille et coupe.
- enlever **très ponctuellement** des dépôts de sédiments (terre, vases...) sans surcreuser ni toucher aux berges.

Ces travaux relèvent de l'entretien régulier effectué par le propriétaire riverain en vertu des articles L.215-14 et R.215-2 du code de l'environnement.

Toutefois, il est recommandé de transmettre la présente fiche d'information à la DDT de Tarn et Garonne qui vous confirmera que ces travaux rentrent bien dans ce cadre.

A défaut, un dossier loi sur l'eau pourra vous être demandé.

---

**Rappel** : Un inventaire (non exhaustif) des cours d'eau du département est disponible sur le site de la préfecture via le lien :

<http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Cours-d-eau> .

Les émissaires hydrauliques sont représentés par type : cours d'eau, canal, indéterminé. Pour cette dernière catégorie, à défaut de détermination sur le terrain, ils seront réglementairement considérés comme cours d'eau.

**En cas de doute, il est recommandé de prendre contact avec la DDT82 :**

Direction Départementale des Territoires  
Service Eau et Biodiversité  
2, quai de Verdun  
82000 MONTAUBAN

tél : 05 63 22 25 40

par mail : [ddt-seb-sdpe@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-seb-sdpe@tarn-et-garonne.gouv.fr)

## FICHE D'INFORMATION

### I – IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom et prénom (ou dénomination si société)	
Date de naissance (pour les particuliers)	
Raison sociale de la société ou désignation de la collectivité	
N° SIRET	
Adresse (ou siège social)	
Téléphone / Mail	

### II – LOCALISATION DU PROJET

Cours d'eau concerné	
Lieux-dits	
Communes	
<b>Coordonnées de l'entreprise ou de la personne devant réaliser les travaux</b>	
Date indicative de réalisation	

### III – DESCRIPTION DU PROJET : NATURE, OBJECTIFS ET LINÉAIRE CONCERNÉ

--

### IV – DESCRIPTION DU DÉROULEMENT DU CHANTIER

--

**Réactions à avoir en cas d'incident au cours des travaux  
avec risque d'impact sur le milieu naturel**

En cas de problème ou d'incident lors de l'intervention :

- J'interromps immédiatement les travaux et prends des dispositions afin de limiter l'effet de l'incident sur le milieu et sur l'écoulement des eaux
- Je préviens **dans les meilleurs délais** :
  - **DDT 82 - Service Eau et Biodiversité au 05 63 22 25 40 ou au 05 63 22 23 24 (standard DDT 82)**
  - **L'Office Français pour la Biodiversité : sd82@ofb.gouv.fr**

**Joindre obligatoirement à cette demande :**

- **une localisation de la zone de travaux sur une carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup> via :**  
<http://www.geoportail.gouv.fr>
- deux photos préalables aux travaux

**Rappel** : **prenez toutes les précautions nécessaires** afin de prévenir les pollutions accidentelles, les dégradations et désordres éventuels occasionnés, au cours des travaux ainsi qu'après leur réalisation. Vous devez aussi garantir une capacité d'intervention rapide de jour comme de nuit afin d'assurer le repliement des installations en cas de crue consécutive à un phénomène pluvieux de forte amplitude.



**En cas de modification** de votre projet n'oubliez pas de nous le faire savoir.

Fait à....., le.....  
(signature obligatoire du demandeur)

Toutes vos transmissions de documents peuvent être réalisées par mail à l'adresse :  
[ddt-seb-sdpe@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-seb-sdpe@tarn-et-garonne.gouv.fr)

Pour les fichiers volumineux (photos, cartes...) vous pouvez utiliser le lien :  
<http://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr> et l'adresse mel ci-dessus

